

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	70 (1941)
Heft:	8
Rubrik:	Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

**Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique**

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp., Gambach 11, Fribourg.* Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. *Partie officielle.* — *Partie non officielle.* — *Les soixante-cinq ans de Monseigneur Dévaud.* — *Une cathédrale... de la lecture (suite).* — *Coups de crayon.* — *Un beau dimanche.* — *Que savez-vous de la Croix-Rouge à Genève?* — *Promenade méditative...* — *Association suisse des Homes d'enfants.* — *Bibliographie.* — *Société des institutrices.*

Partie officielle

1. Examens pour l'obtention du brevet en 1941.

Les examens d'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites, pour les candidats et candidates des deux langues, 2^{me} série, à Fribourg, Ecole secondaire des jeunes filles, jeudi, vendredi et samedi, 26, 27 et 28 juin.

Epreuves spéciales, branches ménagères pour les aspirantes, le lundi 14 juillet.

Epreuves orales, pour les deux séries, candidats et candidates, les mardi et mercredi, 15 et 16 juillet.

Examens des candidates au diplôme de *maîtresse d'ouvrages manuels*, le mercredi 16 juillet, à l'Ecole secondaire de Gambach.

Les demandes d'inscription, avec les pièces ou les renseignements prévus par le règlement, ainsi que le tableau des notes de classe doivent être remis au Bureau de la Direction de l'Instruction publique pour le samedi 14 juin au plus tard. Les droits d'inscription doivent être acquittés pour la même date.

Voici quelques précisions concernant le *programme limité* des épreuves de cette année :

1. Instruction religieuse. — B. *Le dogme chrétien* : La grâce sanctifiante ; la grâce actuelle. — Le mérite. — La prière : nécessité ; efficacité. Analyse de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique.

C. *La morale chrétienne* : Confession annuelle ; communion pascale. — L'abstinence ; le jeûne. — Les fêtes d'obligation. — L'obligation de subvenir aux frais du culte.

La conscience. — Le péché : notion, distinction de nombre et d'espèce. — Péché mortel ; péché vénial ; péché capital, tentation.

Notions générales sur les vertus théologales, cardinales, morales. — La perfection chrétienne. — Les trois conseils évangéliques. *Histoire de la religion* : Tout l'Ancien Testament et Histoire de l'Eglise jusqu'au grand schisme d'Occident inclusivement.

2. Pédagogie. — Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique selon programme B. Education. — Enseignement pratique : Leçon d'épreuve tirée de n'importe quelle branche, y compris du chant et de l'ouvrage manuel avec économie domestique.

3. Langue maternelle. — a) *Section française* : Diction et explication de textes : Corneille, Polyeucte, édition Crouzet, et Fénelon, *De l'éducation des filles*, édition Hatier, pages 11 à 47. — Littérature : Les qualités du style et les principes de la versification, étudiés au moyen de textes d'auteurs. — Montaigne, saint François de Sales. — L'école classique : Corneille, Boileau, La Fontaine, Molière, Racine, La Bruyère, Fénelon. — Le romantisme : J. de Maistre, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Musset, Vigny, Lacordaire, Montalembert, Veuillot, Daudet.

b) *Section allemande* : Diction et textes : Schiller, Marie Stuart. — Littérature : Nibelungenlied, Gudrunlied ; Wolfram von Eschenbach ; Walter von der Vogelweide ; Luther, das historische Volkslied ; Klopstock, Lessing, Herder, Gœthe, Schiller ; Brüder Schlegel, Brentano, Uhland, Eichendorff, von Droste-Hülshoff, Stifter, Keller, C. F. Meyer.

4. Seconde langue. — Pour les deux sections, selon les publications faites dans le numéro du 15 septembre 1940-1941, partie officielle du *Bulletin pédagogique*, et selon avis du 30 octobre 1940.

5. Mathématiques. — Selon le programme et son interprétation.

6. Histoire. — A. Universelle : Histoire romaine, au complet, et histoire moderne, jusqu'à Louis XV inclusivement. — B. Suisse : tout l'alinéa : Temps antérieurs à la Confédération et depuis : L'an-

cienne guerre de Zurich à : Essor intellectuel et artistique de la Suisse aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles.

7. Géographie. — Générale : alinéa complet : Géographie physique, plus alinéas : Europe et Afrique. — Suisse : 1^{er} alinéa complet : Situation. — Les cantons situés dans la région des Alpes. — Canton de Fribourg : Les régions naturelles : la plaine et la montagne. Les cours d'eau ; les produits agricoles.

8. Sciences physiques et naturelles.

1. Zoologie : Appareil circulatoire ; mécanisme de la circulation ; sang.

Appareil respiratoire et son fonctionnement ; production de la chaleur animale.

Appareil de la sensibilité : anatomie et physiologie élémentaires de l'encéphale, de la moelle épinière, des nerfs et des organes des sens.

Caractères distinctifs des vertébrés ; division en ordre de la classe des oiseaux, avec les espèces les plus connues.

2. Botanique : Bourgeons et feuilles. Rôle des diverses parties de la feuille ; sève ; produits végétaux provenant de l'élaboration de la sève.

Fleur : les parties de la fleur et leurs fonctions ; fruit, graine, germination.

Les embranchements du règne végétal et caractères généraux des classes dans lesquelles ils se divisent.

3. Physique : Chaleur : dilatation des corps. Température, thermomètre. Changement d'état. Conductibilité ; rayonnement. Appareils de chauffage.

Optique : propagation de la lumière, vitesse de la lumière. Réflexion : miroirs plans et miroirs sphériques. — Réfraction : prismes, lentilles, lunettes, loupe, microscope, lanterne de projections. Composition de la lumière, spectre solaire.

Courant électrique : élément voltaïque et éléments à deux liquides.

Décomposition de l'eau : galvanoplastie.

Aimantation par les courants : électro-aimants ; télégraphe ; sonnerie électrique.

Courants d'induction : téléphone ; lumière électrique.

Ondes électromagnétiques : télégraphie et téléphonie sans fil.

4. Chimie : Corps simples : métalloïdes et métaux.

Corps composés : acides, oxydes, bases, sels.

Air atmosphérique : oxygène, azote. Combustion.

Eau : composition et propriétés principales. Hydrogène.

Carbone : charbons naturels et charbons artificiels. Principaux combustibles. Anhydride carbonique et oxyde de carbone ; leur action sur l'économie.

Soufre : anhydride sulfureux, application au blanchiment.

Chlore : application au blanchiment.

Potasse et soude de commerce.

Sel marin ; sel gemme.

Acide acétique : vinaigre.

Corps gras : saponification : savons, bougies stéariques.

9. Branches graphiques. — Dessin à main levée : pour les aspirantes, de préférence dessin d'ornementation et d'illustration. — Calligraphie à la première série d'épreuves.

Observations. — Une seule note de classe doit être attribuée : pour la gymnastique, théorie et exercices, pour le dessin de patrons combiné avec coupe et confection, pour l'économie domestique et l'hygiène.

Les notes de classe ne sont pas prises en considération pour le calcul des moyennes du brevet si elles s'écartent trop sensiblement des notes du jury des examens.

2. Examens de renouvellement du brevet 1941.

Sujets à préparer pour le dessin au tableau, sous forme de croquis simples :

1. Fleurs des bois : anémone, muguet, aspérule, pervenche.
2. » des blés : coquelicot, bluet, nielle.
3. » des prés : marguerite, pissenlit, primevère, nivéole, plantain, narcisse, colchique.
4. » des haies : lisuron, églantine.
5. » des marais : renoncule, populage, prêle.
6. » des montagnes : edelweiss, gentiane, aconit, rose des Alpes.
7. » des jardins : phlox, rose, pensée, iris, tulipe.
8. L'éclairage à travers les âges : torche, lampe à huile, à pétrole, à gaz, électrique, de poche.
9. Quelques rongeurs : lapin, rat, marmotte, écureuil.
10. Couronnes de laurier, de chêne.
11. Légumes : carotte, poireau, salsifis, céleri, asperge.
12. La lessive : lessiveuse, seille, savon, corde, pinces.
13. Par un croquis, expliquer le système du levier.
14. Coquilles d'escargot, de St-Jacques, de moule, de mitre.
15. Un objet ou meuble de style Louis XV.
16. Un objet ou meuble de style Louis XVI.
17. Une fleur de lis héraldique, une aigle héraldique.
18. Quelques formes de cheminées de nos toits.
19. Une mandoline, une guitare, un violon, une harpe.
20. Quelques champignons : morille, chanterelle, bolet, vesce de loup.
21. Détails d'un château : mâchicoulis, pont-levis, échauguette, girouette.

22. Quelques armes anciennes : massue, hallebarde, pertuisane.
23. Un mammouth, un rhinocéros.
24. Une autruche, un marabout, une grue.
25. Un chapiteau roman, un chapiteau gothique.
26. Quelques reptiles : crocodile, cobra, tortue.
27. Casques : barbute, bassinet, bicoquet, bourguignotte, morion, grec, romain, suisse actuel.
28. Hanneton et sa larve.

Observations

1. Les dessins au tableau doivent être exécutés *au trait*, largement, sans ombres, ou si le croquis devait gagner à les utiliser, qu'elles soient bien massées.
2. Les croquis préparatoires qui doivent être présentés à l'examen seront inspirés des mêmes principes.
3. L'emploi de la couleur ainsi que celui des craies de couleurs sont recommandés.

L'ouvrage *Le croquis rapide* de RICHARD BERGER¹ donne très bien l'esprit de cette technique.

¹ Dépôt du Matériel scolaire, prix : 2 fr. 50.

La Société fribourgeoise d'éducation se réunira en Assemblée générale, à Fribourg, en juillet prochain, si les circonstances le permettent. Que chacun veuille bien réserver d'avance bon accueil à cette nouvelle.

Notre prochain numéro contiendra des indications précises à ce sujet.

A ce numéro est joint un bulletin de versement sur compte de chèques Ila 153, à Fribourg, pour acquitter le montant de l'abonnement annuel au « Bulletin pédagogique » et au « Faisceau mutualiste ». Comme ci-devant, le versement de 6 fr. comprend l'abonnement aux deux revues (5 fr.) et la cotisation annuelle à la S. F. E. (1 fr.).

Qu'on veuille bien se servir de ce moyen pratique et économique pour le payement de l'abonnement annuel.

Aidez la Croix-Rouge à Genève !

Grâce à l'Agence centrale des prisonniers de guerre, le Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, est à même de prêter secours aux victimes de la guerre en tous pays.

Appuyez le Comité international de la Croix-Rouge !

Compte de chèques : Genève I/8032.